

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/04/2025 9H13 C:000195 I:03587
V/REF : OSTW6520
V/Email reçu le Jeudi 03/04/2025 à 9H13

SYNDIC SOCIAL UNICIL

**2 PLACE DE LA PREFECTURE
1er Etage
13006 MARSEILLE**

IMMEUBLE : HARAS DU BOURG
ALLEE DES MANADES
13200 ARLES

22 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RESIDENCE LES HARAS DU BOURG 12 ET 14 ALLEE DES MANADES 13200 ARLES BAT1
2EME ÉTAGE MME ELAROUTI TÉL 06 10 82 05 57

MOTIF : CHASSE D'EAU QUI COULE CONTINUUELLEMENT

Donneur d'ordre : Sté ALTA ETIC (Permanence)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 04/04/2025 A 16H00

-

COUPURE D'EAU DU WC

DÉPOSE DE LA CHASSE D'EAU HS

FOURNITURE ET POSE D'UNE NOUVELLE CHASSE D'EAU

REMISE EN EAU ET TEST D'ÉTANCHEITÉ

NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : TL LCOMPTER Email envoyé le 07/04/25 à 09H45 v.guyot@unicil.fr

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040079

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	FOURNITURES	1	40,36	40,36
1,00	DEPLACEMENT ET MAIN D'OEUVRE	1	90,00	90,00
TOTAL H.T.				130,36
T.V.A. a 10,00%				13,03
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>143,39</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN